EN GRANDE ÉCO

Associez la théorie à la pratique et préparez votre entrée dans la vie professionnelle!

C'EST QUOI L'ALTERNANCE ?

L'alternance est un système de formation qui consiste à alterner des périodes de formation théorique dans un établissement d'enseignement supérieur et des périodes de travail en entreprise afin d'acquérir une première expérience dans le milieu professionnel.

OBJECTIFS

se former à un métier et s'intégrer plus facilement dans le monde professionnel

DURÉE

La durée de l'alternance peut aller de six mois à trois ans dans la même entreprise.

RYTHME

Il dépend de la formation choisie

Par exemple:

- 2 semaines en école / 3 semaines en entreprise - 6 semaines en école / 6 semaines en entreprise
- 1 semaine en l'école / 3 semaines en entreprise
- 2 jours en école / 3 jours en entreprise - 1 jour en école / 4 jours en entreprise



En tant qu'alternant, vous disposez d'un double statut de salarié d'une part et d'étudiant des métiers d'autre part. Vous bénéficiez dès lors des avantages des 2 statuts et serez accompagné par un tuteur dans votre école et un maître d'apprentissage dans votre entreprise d'accueil.

STATUT

Statut salarié

- Rémunération et fiche de paie
- Congés
- Couverture sociale
- Cotisations

Statut étudiant des métiers

- Diplôme Accompagnement de l'école
- tarifs étudiants
- permettant de bénéficier des

Carte étudiant des métiers

Il existe deux types de contrats d'alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

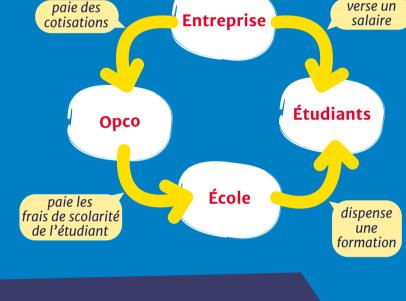
Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation Objectif Formation initiale (diplôme Formation initiale et continue d'Etat ou titre professionnel) (qualification professionnelle) De 16 à 29 ans révolus* - De 16 à 25 ans révolus Âge (ou de 26 ans et plus pour les demandeurs d'emploi) - Sans condition d'âge pour les bénéficiaires du RSA. de l'ASS ou de l'AAH **Formation** Au minimum 25 % de la 150 heures minimum et durée totale du contrat comprise entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat Rémunération minimum Entre 27 % et 100 % du Entre 55 % et 100 % du Smic suivant Smic suivant l'âge et le l'âge et le niveau d'études, niveau d'études, ou le salaire ou 85 % de la rémunération minimum conventionnel si minimale prévue par la convention plus favorable collective ou l'accord de branche de l'entreprise si plus favorable

Source : https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704

Les alternants ne paient pas de frais de scolarité! C'est l'employeur qui paie votre formation par le biais de cotisations.

* sauf exceptions





• percevoir une rémunération tous les mois

La formation par alternance présente de nombreux avantages...

• être exonéré des droits d'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur

mais avant de vous lancer,

• apprendre un métier et préparer un diplôme ou une qualification reconnue

- car ils sont pris en charge par l'entreprise
- acquérir une première expérience professionnelle longue • confronter ses connaissances théoriques aux réalités du terrain
- faire ses preuves et être recruté plus facilement à l'issue de la formation
- bénéficier du statut salarié et étudiant

des alternants en Grande école sont embauchés dans leur entreprise d'accueil* Grande école étaient en poste fin de leurs études en 2021

*source : enquête insertion CGE 2021



• l'alternance demande de la maturité, une bonne organisation et de l'autonomie pour pouvoir conjuguer cours, travail personnel et travail en entreprise

rappelez-vous que c'est une voie exigeante!

- trouver une entreprise d'accueil demande un investissement personnel important, sans laquelle vous ne pourrez pas suivre votre formation! • vous bénéficiez des congés de votre entreprise comme tout salarié (et non plus les vacances scolaires)
- Quelques conseils pour trouver son entreprise d'accueil

un regard neuf et faire bénéficier à l'entreprise de vos connaissances théoriques.

 commencez votre recherche tôt! une recherche d'emploi prend du temps Ne visez pas que les grands groupes! Les et de l'énergie entreprises de toutes votre réseau est votre meilleur atout!

Pour une entreprise, recruter un salarié en alternance c'est investir dans le capital humain et transmettre son savoir-faire à de jeunes professionnels. Vous pourrez également porter

ou éloignés, amis...) • les écoles (ou CFA) disposent de partenariats privilégiés avec les entreprises et peuvent vous aider et vous accompagner

dans votre recherche

n'hésitez pas à parler de votre recherche

autour de vous (parents, famille proches

et de documentation pour la jeunesse et des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), les Cités des métiers... qui peuvent vous aider postulez sur les sites d'offres d'emplois tel que pôle emploi ou indeed, mais aussi des

rapprochez-vous des Centres d'information

- sites de recrutement des entreprises qui vous intéressent (c'est notamment le cas pour les grands groupes) candidature spontanée : 70% des offres ne
- montrez votre motivation en envoyant une paraissent pas!



Super Alternance

En alternance

entreprises.

CFA Les Centres de formation d'apprentis sont des organismes de formation qui dispensent des actions de formation par apprentissage

déclarés auprès des services de l'Etat. Les CFA peuvent être des entités indépendantes ou être internalisées par des établissements d'enseignement supérieur ou des

Les Opco assurent notamment le

PETIT LEXIQUE DE L'APPRENTISSAGE

- financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles.

Opérateurs de compétences (Opco)

Depuis le 1er avril 2019, 11 opérateurs

de compétences (Opco) agréés sont chargés d'accompagner la formation

Pour aller plus loin

Simulateur de rémunération du site alternance.emploi.gouv.fr

professionnelle.

- etudiant.gouv.fr Parcoursup
- Association nationale des apprentis de France (ANAF)

